

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ANNONCES
1ère Insertion, la ligne, 10c
Insertions subséquentes, 2c
Adresses d'affaires, \$4 par an
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Éditeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ABONNEMENT
En avance.....\$1 50
En clubs.....\$1 00
Six mois.....\$0 50
PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Shédiac, N. B., Mardi, 21 Mai 1895

VOL. XXVIII.—No. 90

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.

25 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau dans le bloc-Gilbert, Grand'Rue.
Résidence—Hôtel Weldon, où on le trouve
à la nuit.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,
L. R. C. P., London.

Bureau de feu le Dr. Harrison. Ré-
sidence chez R. W. Abernethy (en face
du bureau.)

SHÉDIAC, N. B.

Dr A. A. LEBLANC,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

ARICHAT, — CAP-BRETON

Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.

Dr THOS. J. BOURQUE

(ANCIEN BUREAU DU DR. LANDRY)

RICHIBOUCTOU, — N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la
nuit.—20 mai 95

Dr C. O. LEBLANC,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN,

BOUCTOUCHE, — N. B.

Bureau dans la bâtisse de M. John P. Lé-
ger.
15 mai 1892.

Dr E. T. GAUDÉT,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr A. CALLANT,

MÉDECIN & CHIRURGIEN,

Bureau et résidence à

WELLINGTON STATION. I. P. E.

Consultation à toute heure du jour et de
la nuit.
18 août 93—ac

Dr D. V. LANDRY,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

BOUCTOUCHE, CO. KENT, N. B.

Bureau dans la bâtisse de M. E. z'ar Le
Blanc, en face du pont.
Consultations à toute heure du jour et
de la nuit.
1 juin 94

A. D. RICHARD, L.L.B.,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

DORCHESTER, — N. B.

Attention spéciale donnée à la collection des
testes dans toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,

AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.

Bureaux: — MONCTON et SHÉDIAC.

HON. PASCAL POIRIER, F. A. McCULLY,
Sénéateur, B. A. L. L. F.

W. A. RUSSELL,

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on
transige avec ponctualité toute affaire confiée.
27 mars 1892

EDOUARD GIROUARD,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

MONCTON, N. B.

Bureau-Terrace (en haut) vis-à-vis le bureau de
poste, Main Street.

Attention spéciale donnée à la collection des
testes dans toutes les parties du Canada et des
Etats-Unis.

Hanington & Teed,

PROFESSEURS-AVOCATS,
COLLECTEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

DORCHESTER, N. B.

HON. DANIEL L. HANINGTON, G. C.,
MARINER G. TEED.

19 février 78.

JACOB H. HEBERT,

SHÉDIAC, N. B.

FERD. S. GALLANT,

GRANDE DIGUE.

Enchantures, canoës pour les comtés de West
morland et de Kent.

Il se charge de faire tout encaissement et de la satis-
faction des patrons. On peut leur écrire et ils
se chargent de faire les avances nécessaires
sans intérêt.

ADRESSES D'AFFAIRES

ASSURANCE.
Alphonse T. LeBlanc

AGENT D'ASSURANCE.

DUPUIS' CORNER, — N. B.

Représente plusieurs des meilleures com-
pagnies d'assurance sur la vie, contre les ac-
cidents et contre le feu. Les primes sont les plus
faibles et les conditions les plus avantageuses.
Pas un homme de bien à jour'hui
ne doit négliger de se protéger et protéger
sa famille, contre le feu, les accidents, la mor-
talité—ce qu'on peut s'être procuré par l'ac-
tion d'assurance.

T. W. BUTLER,

PROFESSEUR-AVOCAT,

NEWCASTLE, — N. B.

Voit pontuellement à la rédaction des con-
trats et à la collection des dettes.

Z. M. LEGER,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.

Assortiment complet et moderne de Montres,
Horloges, Pendules, Bijouteries, etc. Spé-
cialité de réparations. Réparations exé-
cutées avec soin et précision.

Le tout à bas prix. Une visite respectueuse-
ment sollicitée.

UNION HOTEL,

O. S. LÉGERIE, PROPRIÉTAIRE.

Main Street, Moncton, N. B.

Accommodation de première classe pour les
voyageurs. Bonne cuisine. Prix modérés.

Fabricant de Soda Water et Ginger Ale.

Queen Hotel,

Moncton, N. B.

Thos. F. LeBlanc, — Propriétaire.

Situé dans le centre de la ville, manoir de
voitures transportant gratuitement les passan-
gers de chemin de fer. Une bonne cuisine à la
disposition du public.

Bonne table et bons et chambres à coucher.
Quand vous viendrez à Moncton, logez au
Queen Hotel.
30janv95—1a

FACTERIE DE CHAUSSURES

DE SACKVILLE

Depuis que j'ai adopté le système de marquer
mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je n'ai
perçu que les commandes s'engagent rapidement.
A ceux qui ont besoin de Chaussures, je
dirai: Essayez les miennes, et assurez-vous
que mon nom soit sur un complet sur le fond de
chaque paire.

ABNER SMITH.

Richard Sullivan & Co.

Marchands en Gros de

VINS & SPIRITUEUX.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

THE TABAC,

CIGARES.

44 et 46 Dock Street,

ST. JEAN, — N. B.

8 août 1895—1a

MOULIN A FARINE, A CARDER

ET A BARDEAU.

MEMRAMCOOK.

Le sousigné annonce respectueusement au
public qu'il en opération un bon moulin à
farine, à carder et à bardeau, faisant de bon
ouvrage sous tout rapport et aux prix les plus
raisonnables. Le patronage du public est res-
pectueusement sollicité, le sousigné promet-
tant de faire tout son possible pour donner la
plus grande satisfaction à ceux qui honore-
ront de leurs commandes, qui seront toujours
exécutées à bref délai et avec la plus stricte
ponctualité.

AUG. D. SONIER.

Memramcook, 17 juillet 1892.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la

Vie, l'Ontario.

Depot au gouvernement fédéral

\$100,000

Année	Revenu	Actifs	Assurance
1870	\$ 9,988 88	\$ 4,216 00	\$ 221,680 00
1871	80,213 66	32,721 00	856,500 00
1872	85,169 82	142,619 00	1,985,311 00
1873	138,270 22	427,429 00	5,419,479 00
1874	213,000 00	908,489 73	9,902,543 00
1875	489,888 30	1,771,888 00	13,810,800 00
1892	614,951 26	2,255,384 00	16,156,117 00

Ed. Girouard, Agent.

Boite 118, Moncton, N. B.

LA OTTOLENE
EST LE
SUBSTITUT
POPULAIRE DU SAINDOUX

Tous les saints et
les apôtres de la cui-
sine font l'éloge ainsi que
tous les gour-mands après
en avoir goûtés. Tous ceux
qui en ont essayé font
de même. Essayez-
vous aussi et
vous voyez.

En vente partout chez les
épiciers.
Préparé seulement par
N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉ,
GROCIERIE, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ET
RICHIBOUCTOU, N. B.

Assortiment toujours au complet. Imports
quotidiennes. Vend à grand marché.
Pratiques services avec ponctualité et exactitude.
Le public acheteur trouvera son profit à
venir chez le marchand et s'informer
des prix.

**AUX
INSTITUTRICES**

Si vous voulez une bonne montre, je puis
vous vendre une

**Montre d'or,
Montre plaquee d'or, ou
Montre d'argent,**

Sur le plan des versements.

Si vous voulez échanger votre vieille mon-
tre d'argent pour une belle montre d'or, je
vous allouerai la valeur de votre vieille.

Vous n'avez pas à payer comptant.

Je vous vendrai aux conditions qui vous
conviendront.

Si vous ne pouvez venir, écrivez pour mes
prix et mes conventions.

K. BEZANSON,

Magasin de Monture } 258, 260 et 262
et de Bijouteries, } GRAND'RUE,
MONCTON, N. B.

Grains-Graines

**De Semence fraî-
ches.**

**Graine de Mil,
Graine de Trefle rouge,
Graine de Trefle Alsike,**

**Blé d'inde à fourrage,
Pois des champs,**

**GRAINES DE
Navets, Mangolds,
Betteraves, Carottes,**

ET UNE GRANDE VARIÉTÉ DE

Graines - de - Jardin,

AINSI QUE

600 boiss. d'AVOINE

A VENDRE AU PLUS BAS PRIX
CHEZ

C. F. Avaré & Son,

MARCHANDS GÉNÉRAUX,
Grand Shemogou.

Abonnez-vous au MONITEUR ACADIEN

DEBATS SUR L'ADRESSE.

Suite et fin.

Eh bien ! on prit le vote, et un petit nombre seulement vota en faveur de l'amendement présenté par M. Bourassa, faisant voir que la minorité de Québec était exceptionnellement bien traitée—pas trop bien traitée au point de vue de la population et des catholiques, car, ainsi que je l'ai dit, pas une seule voix ne s'éleva dans la province contre cette proposition.

Maintenant, on a beaucoup cherché à entourer cette question de difficultés pour le moment, mais seulement pour le moment, car, de même qu'à Haldimand, lorsque cette question sera comprise par la population intelligente du pays, la réponse sera la même.

On a dit beaucoup de choses aux fins de faire naître la sympathie pour le peuple du Manitoba ; on a prétendu que l'arrêté était un empiètement sur ses droits provinciaux, que c'est un ordre de la part du parlement fédéral voulant imposer les écoles séparées à une province qui n'en veut pas, et dont on laisse de côté l'autonomie provinciale.

Quant à l'argumentation constitutionnelle, je me contenterai de dire que si cette prétention était fondée vous n'auriez pas ce jugement. Le jugement du Conseil privé ne tend certainement pas à priver la province du Manitoba, ou une autre province, d'un des droits. Puis vous entendez dire que nous devrions laisser le Manitoba régler seul cette question. Nous espérons qu'il la réglera. La question est entre ses mains, elle est soumise à la province et nous, espérons que la solution nous viendra de là ; nous espérons que ce parlement ne sera pas obligé d'aller plus loin et qu'il n'aura pas à remplir un devoir pénible.

Mais pourquoi toute cette sympathie pour la province du Manitoba, plutôt que pour Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick ou la Nouvelle-Ecosse ? Car chacune de ces provinces se trouve exactement dans la même position que le Manitoba, chacune a les mêmes droits et pas plus. Il n'y a aucune raison pour que le Manitoba ait plus de privilèges que ne lui en accorde la constitution, ou que n'en possèdent les autres provinces dans le pays.

Pour démontrer l'inconséquence qu'il y a de vouloir accorder au Manitoba une juridiction illimitée en matière d'éducation, examinons un cas analogue. Il peut être convenable de conférer au Manitoba un pouvoir illimité en matière d'éducation, mais ce n'est pas le temps de discuter ce sujet.

La constitution sous laquelle nous vivons a été élaborée, et notre devoir est de vivre sous son opération et de nous y conformer, ou de la modifier, mais pas de l'ignorer, pas de n'en tenir aucun compte.

Mais quant à cette question de juridiction illimitée accordée à chaque province, c'est une question qui n'a pas été appliquée, ce n'est pas le principe qui nous régit, ce n'est pas le principe contenu dans notre constitution ; au contraire, notre constitution contient et applique un principe tout à fait contraire ; non seulement le Manitoba n'a pas, en vertu de cette constitution, juridiction absolue dans les questions d'éducation. Québec ne l'a pas, Ontario ne l'a pas, non plus que le Nouveau Brunswick ou la Nouvelle Ecosse ; ce n'est pas tout. S'il y a une question qui plus que toute autre affecte un corps législatif, c'est la délimitation des collèges électoraux en vue des propres élections de ce corps.

Personne ne soutiendra qu'à un point de vue général, une province ne devra pas avoir plein contrôle dans l'arrangement et la redistribution des limites de ses divisions électoraux pour les fins de sa propre représentation dans la législature. Il y a cependant un cas où on a jugé à propos de se départir de cette règle. La chose n'a pas été faite grâce à une conspiration de la part des catholiques, ni par une influence indue exer-

cée de Rome, ni à la demande des électeurs catholiques, mais comme un acte de générosité de la part des catholiques de la grande province de Québec.

Quand dans l'ancien Canada-Uni, l'on demanda que les droits de la minorité protestante de Québec fussent garantis, on verra que cette demande n'a pas seulement porté sur la question de l'éducation, mais aussi sur une question de représentation. Et sir John Rose déclara alors que bien que, jugeant par l'exigence du passé, il eût l'intime conviction que la minorité serait toujours garantie par la majorité, il existait cependant un sentiment de malaise dans la population, parce qu'il serait au pouvoir de la législature provinciale après l'établissement de la confédération, de modifier la carte électorale, de façon à ce que pas un représentant anglais protestant ne pût se faire élire dans cette province. La connaissance de ce fait avait causé dans la province un sentiment de malaise et l'on crut qu'une garantie devait être donnée. Tous les députés de la province de Québec se rangèrent à cet avis : "Oui, nous voulons bien accepter tout arrangement qui sera de nature à parfaitement garantir nos concitoyens, afin de faire disparaître tout sentiment de malaise."

Avant que cela fut fait, il n'y avait dans les arrangements rien de nature à garantir aux Anglais la continuation des droits dont ils jouissaient et ce n'est, comme le disait sir John Rose, le droit de désaveu.

Mais M. Holton fit remarquer que c'était une garantie peu efficace et peu sûre. Si la législature provinciale adoptait une loi à l'effet de modifier la carte électorale en vue de priver la minorité protestante de sa représentation, il se pouvait que la loi ne fût pas désavouée. M. Holton demanda à sir G. E. Cartier, qui était alors procureur général pour la province de l'Est, s'il consentirait le désaveu dans ce cas. Sir George ré-
pondit : "Assurément ; je désavouerais toute loi qui serait pour la minorité protestante une cause d'injustice."

Depuis, l'on crut qu'il n'y avait pas là une garantie suffisamment définitive, parce qu'il se pouvait que le droit de désaveu ne fut pas exercé, parce qu'il se pouvait qu'on ne jugât pas utile de l'exercer. L'on accorda une garantie plus parfaite au moyen de l'arrangement des collèges électoraux sous l'opération de l'article 80 de l'Acte de la Confédération, article sur lequel 12 de ces collèges furent mis de côté, et jusqu'à aujourd'hui ces collèges électoraux ont existé avec leurs délimitations primitives, et la délimitation d'aucun de ces collèges ne peut être modifiée si sept de leurs représentants s'y opposent dans la législature.

En présence de tout ce qui affecte les anciennes provinces, comment mon honorable ami de Simcoe nord (M. McCarthy) a-t-il pu réclamer dans Haldimand, ou ailleurs dans le pays, ou dans cette Chambre, et je suis heureux de dire que son appel dans cette Chambre est beaucoup plus modéré et conçu dans un meilleur esprit que son appel dans Haldimand—des privilèges, des droits et des pouvoirs exceptionnels pour la province du Manitoba ?

J'espère que ces remarques seront prises dans l'esprit dans lequel elles sont faites. Et je dois d'abord protester contre toute tentative, soit dans cette Chambre, soit hors de cette Chambre, en vue de créer une perturbation dans le pays en criant qu'on est en train d'essayer d'imposer des écoles catholiques à une majorité protestante aussi considérable que celle du Manitoba. Je dis que cette législation exceptionnelle fait partie de notre constitution ; je dis que si les catholiques jouissent de certains droits, ils en jouissent aux mêmes titres que les autres sujets ; je dis que les protestants ont leurs droits spécialement garantis par la constitution. Dans certaines parties du pays, je dis que les protestants sont plus responsables que les catho-

liques de cette législation exceptionnelle : je dis que si une première exception n'avait pas été faite dans la province de Québec, il n'y aurait eu aucune garantie du même genre dans les autres provinces.

Je vous demande donc d'agir avec justice, comme je sais que la population du pays est disposée à le faire, en dépit des efforts faits en vue de l'égarer et de dénaturer la question par des hommes qui prennent plaisir à causer des luttes qu'à travailler pour la paix et la prospérité de leur pays ; par des hommes qui ne représentent rien quand le pays est tranquille et qui n'ont d'espoir de réussir que dans l'agitation et le tourbillon des animosités de races ; par des hommes qui provoquent la discorde et qui emploient toute leur activité à la semer pour un mauvais motif. Et il en est parmi ces hommes qui, dans l'opinion d'un grand nombre, étaient capables de plus grandes choses.

Il y a beaucoup de choses, M. l'Orateur, qui nous font nous enorgueillir des grands actes accomplis par notre ancien chef sir John Macdonald. Ces choses sont restées comme autant de monuments à sa mémoire dont ses concitoyens s'enorgueillissent. Mais il est certaines choses qu'il n'a pas pu faire. Il avait entrepris de faire un homme d'Etat utile de l'honorable député de Simcoe nord (M. McCarthy). Il y mit son influence, son prestige, il fit tout ce qu'il put pour l'avancement et le bien de son jeune ami d'alors, mais ça eût en pure perte.

L'honorable député a trompé les espérances du grand homme d'Etat et il trompera, s'il ne l'a déjà fait, les espérances de ses amis dans le pays qui voudraient le voir devenir un homme public utile.

Après ces remarques sur l'esprit dans lequel nous devons étudier cette question, après avoir vu que ce n'est pas une question que nous pouvons étudier dans un esprit étroit, je dis qu'il est du devoir de tout député dans cette chambre d'apporter dans son étude, de la gravité, de la sincérité, de la franchise, comme de bons et patriotiques canadiens. Je dis qu'il est du devoir de tout membre de cette Chambre de se rappeler que la question devant avoir une influence considérable sur l'avenir du pays, quelle est compromettante et difficile à traiter, mais que le tort possible sera diminué suivant l'esprit du débat et la manière dont elle sera résolue, si jamais cette Chambre en est saisie. Je dis donc qu'il est du devoir de tout Canadien de bien savoir d'abord ce que comporte la constitution, ce que nous sommes tenus de faire en vertu de cette constitution.

Il est du devoir de tout Canadien dans cette Chambre, pour le bien du pays, d'établir le principe large, que, quelle que soit la religion d'un homme, qu'il soit catholique, presbytérien ou protestant.

Plusieurs VOIX : Ecoutez ! écoutez !
Sir RICHARD CARTWRIGHT : Expliquez-vous.

M. COSTIGAN : Je vois dans ce fait la confirmation de ce que j'ai dit en commençant, car il démontre qu'après avoir parlé près d'une demi-heure sur la question, je n'ai rien dit d'assez blessant pour empêcher la Chambre de partir d'un joyeux éclat de rire à l'occasion d'un mot irlandais lâché par moi sans réflexion. Je dis que nous devons étudier cette question dans un esprit large, afin de bien ancrer chez tous les citoyens de ce pays la confiance que la constitution est assez forte pour le protéger dans l'exercice de tous les droits qui lui sont garantis par elle, et qu'il ne peut pas y avoir deux opinions là-dessus dans ce parlement et parmi les hommes qui représentent ici les deux partis politiques du pays. Il faut que la constitution soit respectée, il faut que tous les droits garantis par elle soient maintenus, afin que tout citoyen de ce pays comprenne qu'il a dans la constitution une sauvegarde, qu'il n'est pas au pouvoir de la démagogie de détruire.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit :

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple :

Pascal Léger 1274 Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas ci-dessus, il y a un an d'arrérage.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAO, 21 MAI 1895

Le Très Révérend Père LeDoré, supérieur général de la Congrégation des Eudistes, visite en ce moment le collège de Sainte-Anne, à Church-Point, dirigé par les Religieux de son ordre.

Mgr Cameron écrit de Rome à la date du 23 avril que les trois évêques étaient arrivés dans la capitale du monde catholique le 23 avril. La santé de Sa Grandeur était excellente, mais celle de Mgr Sweeney — notre vénérable évêque — était indécise à son départ — ne s'était pas améliorée.

M. J. C. Chapais, l'assistant-commissaire de l'industrie laitière dans la province de Québec, a donné 9 conférences dans l'île du Prince Édouard, une dans la Nouvelle-Écosse, 8 au Nouveau-Brunswick, parmi nos frères acadiens, et 82 dans la province de Québec. Il a formé aussi plusieurs syndicats.

L'école de laiterie de St-Hyacinthe a donné des leçons à 268 étudiants en 1893-94 et à 328 élèves, en 1894-95. Aujourd'hui la moitié des fabriques de la province sont mises en opération par les élèves de cette école.

Il y avait en 1894, dans la province de Québec, 1192 fromageries et 260 beurriers. La moitié du fromage exporté du Canada vient de la province de Québec.

Le prof. Robertson a censure démontré l'importance pour le gouvernement de donner à l'agriculture tout l'encouragement possible. Il a donné pour exemple le Danemark dont l'agriculture était en 1880 dans le plus grand état de marasme et qui, maintenant est le pays le plus avancé du monde pour l'agriculture et celui auquel l'agriculture donne le plus de profit.

Le prof. Robertson partage l'opinion émise par nos confrenciers de la province de Québec que nous avons trop de fromageries au Canada et que le pays ne produit pas assez de beurre. Le Canada produit déjà 60 pour cent du fromage consommé en Angleterre et il ne faut pas augmenter beaucoup cette production si nous ne voulons pas encombrer le marché anglais et faire tomber le prix du fromage à un chiffre peu rémunérateur.

Il faut faire de meilleurs efforts des gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'exercer à stimuler partout l'industrie de la fabrication du beurre et unir leurs efforts pour rendre facile et profitable l'exportation du beurre frais en toute saison de l'année.

Agissant comme tel, lord Aberdeen n'a pas besoin de l'avis de ses ministres. S'il en est ainsi, la question scolaire entre dans une nouvelle phase. M. Greenway et ses partisans n'ont plus affaire au gouvernement d'Ottawa; c'est au gouvernement impérial qu'ils devront répondre de leur conduite.

Il y a déjà quelques semaines nous disions que si le gouvernement manitobain persistait dans sa révolte contre le plus haut tribunal de l'empire, il se réveillerait un beau matin en face de John Bull lui-même. On dirait que ça y est déjà.

Mgr Williams, archevêque de Boston, célébrait vendredi le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce. Comme métropolitain de Boston, Mgr Williams a juridiction sur les Canadiens établis dans les États de la Nouvelle Angleterre, et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur la vie et les œuvres de ce prélat.

En 1866, il fut nommé coadjuteur de Mgr Fitzpatrick, mais ce prélat mourut avant la consécration de son assistant; et quand Mgr Williams fut sacré, il devint évêque de Boston.

C'est en 1872 qu'il recut le pallium des mains de cardinal McClokey. Une grande messe pontificale a été chantée aujourd'hui par Mgr Williams dans la cathédrale St-Croix, et un grand dîner a été ensuite servi aux évêques venus pour assister aux fêtes jubilaires.

Les suffragants de Mgr Williams lui présentèrent à l'occasion de cet anniversaire un superbe calice acheté à Rome par Mgr Michoud, coadjuteur de Mgr de Goebriand, évêque de Burlington, Vt.

Ce calice a été béni par le pape, qui a dit la messe avec. Quand Mgr Williams débuta dans le saint ministère, il n'y avait que 40 prêtres, 44 églises, un collège, une école et un orphelinat dans toute la Nouvelle Angleterre.

Aujourd'hui on y compte 1150 prêtres et 742 églises. Les catholiques qui, en 1823, étaient au nombre de 1000 dans les six États de la Nouvelle Angleterre, sont aujourd'hui 1,363,000.

Mgr Williams ne voulait pas entendre parler de démonstration à l'occasion de son jubilé, mais ses prêtres ont forcé le prélat à consentir à une messe et à un banquet.

A ce banquet on a présenté au jubilaire son portrait en pied.

Minard's Liniment guérit dans un...

PROPOS AGRICOLES.

LE BIEN QUE L'INDUSTRIE FROMAGÈRE FAIT AU PAYS.

Ottawa, 14 mai.—La conférence, ou plutôt les explications données ce matin, devant le comité de l'agriculture, par le prof. Robertson, ont été ou ne peuvent plus intéressantes.

Les députés ont entendu avec plaisir que les apparences pour l'exportation de notre fromage sont peut être meilleures encore cette année que l'an dernier.

En 1892, il n'y avait dans l'île du Prince-Édouard qu'une fromagerie. Grâce à l'encouragement donné par le gouvernement 11 fromageries étaient en opération en 1893, et actuellement il y a sur cette île 16 fromageries et deux fabriques de beurre, qui ont augmenté les revenus des cultivateurs de \$50,000 pour l'année 1894.

Dans la province de la Nouvelle-Écosse, outre les fabriques de beurre et de fromage établies dans différents centres, il y a 16 fabriques qui peuvent faire le beurre et le fromage de sorte que le fromage est fait durant l'été et la fabrique fait du beurre presque tout l'hiver.

A Sussex, N. B., le gouvernement a ouvert une école de beurrierie et de fromagerie où un grand nombre d'étudiants ont obtenu leurs diplômes.

M. J. C. Chapais, l'assistant-commissaire de l'industrie laitière dans la province de Québec, a donné 9 conférences dans l'île du Prince Édouard, une dans la Nouvelle-Écosse, 8 au Nouveau-Brunswick, parmi nos frères acadiens, et 82 dans la province de Québec. Il a formé aussi plusieurs syndicats.

L'école de laiterie de St-Hyacinthe a donné des leçons à 268 étudiants en 1893-94 et à 328 élèves, en 1894-95. Aujourd'hui la moitié des fabriques de la province sont mises en opération par les élèves de cette école.

Il y avait en 1894, dans la province de Québec, 1192 fromageries et 260 beurriers. La moitié du fromage exporté du Canada vient de la province de Québec.

Le prof. Robertson a censure démontré l'importance pour le gouvernement de donner à l'agriculture tout l'encouragement possible. Il a donné pour exemple le Danemark dont l'agriculture était en 1880 dans le plus grand état de marasme et qui, maintenant est le pays le plus avancé du monde pour l'agriculture et celui auquel l'agriculture donne le plus de profit.

Le prof. Robertson partage l'opinion émise par nos confrenciers de la province de Québec que nous avons trop de fromageries au Canada et que le pays ne produit pas assez de beurre. Le Canada produit déjà 60 pour cent du fromage consommé en Angleterre et il ne faut pas augmenter beaucoup cette production si nous ne voulons pas encombrer le marché anglais et faire tomber le prix du fromage à un chiffre peu rémunérateur.

Il faut faire de meilleurs efforts des gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'exercer à stimuler partout l'industrie de la fabrication du beurre et unir leurs efforts pour rendre facile et profitable l'exportation du beurre frais en toute saison de l'année.

Agissant comme tel, lord Aberdeen n'a pas besoin de l'avis de ses ministres. S'il en est ainsi, la question scolaire entre dans une nouvelle phase. M. Greenway et ses partisans n'ont plus affaire au gouvernement d'Ottawa; c'est au gouvernement impérial qu'ils devront répondre de leur conduite.

Il y a déjà quelques semaines nous disions que si le gouvernement manitobain persistait dans sa révolte contre le plus haut tribunal de l'empire, il se réveillerait un beau matin en face de John Bull lui-même. On dirait que ça y est déjà.

Mgr Williams, archevêque de Boston, célébrait vendredi le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce. Comme métropolitain de Boston, Mgr Williams a juridiction sur les Canadiens établis dans les États de la Nouvelle Angleterre, et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur la vie et les œuvres de ce prélat.

En 1866, il fut nommé coadjuteur de Mgr Fitzpatrick, mais ce prélat mourut avant la consécration de son assistant; et quand Mgr Williams fut sacré, il devint évêque de Boston.

C'est en 1872 qu'il recut le pallium des mains de cardinal McClokey. Une grande messe pontificale a été chantée aujourd'hui par Mgr Williams dans la cathédrale St-Croix, et un grand dîner a été ensuite servi aux évêques venus pour assister aux fêtes jubilaires.

Les suffragants de Mgr Williams lui présentèrent à l'occasion de cet anniversaire un superbe calice acheté à Rome par Mgr Michoud, coadjuteur de Mgr de Goebriand, évêque de Burlington, Vt.

Ce calice a été béni par le pape, qui a dit la messe avec. Quand Mgr Williams débuta dans le saint ministère, il n'y avait que 40 prêtres, 44 églises, un collège, une école et un orphelinat dans toute la Nouvelle Angleterre.

Aujourd'hui on y compte 1150 prêtres et 742 églises. Les catholiques qui, en 1823, étaient au nombre de 1000 dans les six États de la Nouvelle Angleterre, sont aujourd'hui 1,363,000.

Mgr Williams ne voulait pas entendre parler de démonstration à l'occasion de son jubilé, mais ses prêtres ont forcé le prélat à consentir à une messe et à un banquet.

A ce banquet on a présenté au jubilaire son portrait en pied.

Minard's Liniment guérit dans un...

PARLEMENT FEDERAL.

Ottawa, 14 mai.

La chambre ne s'est occupée que d'affaires de routine aujourd'hui. Plusieurs questions quant aux importations de sucre brut, ont été remises à demain en attendant des renseignements des ports d'entrée.

M. McMullen, McMillan et Cockburn ont continué le débat sur le budget et la chambre s'est ajournée à 10.45.

Ottawa, 15 mai. La séance d'aujourd'hui offre peu d'intérêt.

En réponse à M. Chariton, l'hon. M. Montague dit que le gouvernement est à faire préparer des cartes montrant les divisions électorales de la Puisseance.

En réponse à M. Davies, l'hon. M. Foster dit que le gouvernement n'a pris encore aucune décision au sujet de la subvention au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

En réponse à M. Prior, l'hon. M. Costigan dit que le gouvernement a reçu une dépêche du secrétaire d'état pour les colonies, déclarant que le gouvernement anglais avait décidé de ne point renouveler les arrangements de la dernière saison au sujet de la pêche au phoque.

M. Cockburn, Devlin, Craig, Edwards, Wallace, continuent le débat sur le budget.

M. Devlin, suivant son habitude a mérité le rappel à l'ordre de l'orateur.

Ottawa, 16 mai. L'hon. M. Costigan présente une loi pour amender les règlements de l'Acte des pêcheries.

En réponse à M. Rider, l'hon. M. Dickey dit que le gouvernement a offert une fois aux autorités impériales une partie des troupes canadiennes pour le service de la garnison en Angleterre.

En réponse à M. Rider, le Dr Montague dit que 915 tonnes de beurre ont été expédiées de Montréal en Angleterre pour être vendu au compte du gouvernement durant l'année, et que c'est l'intention du gouvernement d'encourager le commerce de beurre en fournissant des réfrigérateurs.

En réponse à M. Rider, l'hon. M. Foster dit que l'agence du gouvernement en Angleterre est la banque de Montréal qui a négocié le dernier emprunt du gouvernement en Angleterre. Les dépenses des négociations ont été de \$335,932.

En réponse à M. Cartwright, l'hon. M. Foster dit qu'il présente demain si possible le budget supplémentaire.

En réponse à M. Davis, l'hon. M. Foster dit que le gouvernement fédéral s'est déclaré prêt à envoyer des délégués à Washington au sujet de l'indemnité à payer aux pêcheurs canadiens et que le congrès américain a refusé de payer suivant la sentence arbitrale de la mer de Behring.

M. Charlton continue le débat sur le budget.

M. Amyot lui répond et donne lecture de plusieurs lettres de manufacturiers de Québec disant que si le tarif était réduit sur les chaussures cela tuerait leur industrie. D'autres n'ont pas voulu se prononcer, donnant pour raison que cela nuirait à M. Laurier.

Le débat s'est continué jusqu'à 11 heures.

Autour des Provinces Maritimes

TRACADIE, N. E.—Madame Joseph Pellerin qui, le 3 mai, avait donné le jour à trois jumeaux, est décédée mardi. Deux des jumeaux sont vivants, et en outre Madame Pellerin laisse deux autres enfants, dont le plus âgé n'a pas deux ans.—Casbel.

DIGBY.—Le cadavre d'un nouveau-né a été trouvé sous une grange, à Digby, la semaine dernière. Une enquête a eu lieu et le jour a trouvé que l'enfant était mort d'hémorragie. La mère, une jeune servante venant de Weymouth, a été mise en état d'arrestation, et l'examen préliminaire a eu lieu vendredi devant le magistrat Holdsworth. Elle a été envoyée en prison en attendant son procès, devant la cour suprême, au mois de juin. Elle n'est âgée que de 16 ans, et se nomme Clara Melanson.

MONT CARMEL, I. P. E.—Un ami nous écrit de Mont Carmel, I. P. E., à la date du 13 mai :

Il fait très beau et chaud pour la saison. Les fermiers commencent leurs travaux d'ensemencement. Le foin a une fort belle apparence. Les pêcheurs de homard sont à mettre les attraits à l'eau et ceux qui ont repassés les leurs ont rapporté de bonnes pêches, jusqu'à 700 homards en 200 attraits. Je crois que les pêcheurs vont commencer aujourd'hui. Bonne chance à tous.

BAIE DES CHALEURS.—On rapporte que la pêche du homard est bonne dans le bas du côté.

Le moulin de la St Lawrence Lumber Co., a commencé à scier mardi de la semaine dernière.

Un grand nombre d'hommes sont montés du bas du comté, en route pour l'état de Maine.

Nos députés locaux MM. Siva-wright et Veniot se proposent de faire une visite dans le bas du comté. Ils espèrent, avant de partir, l'arrivée du commissaire en chef des travaux publics, qui doit descendre

avec eux examiner les chemins et ponts du comté.

—Courrier des Provinces Maritimes.

FRÉDÉRICTON.—Un Acadien de Westmorland vient de créer une sensation à Frédéricton. Frank Gou-trau, de Memramcook, après avoir passé quelque temps à Moncton, alla, il y a quelques années, planter sa tente à Frédéricton. Il fréquenta d'abord l'école militaire, puis sous le nom de Frank C. Williams, il ouvrit une boutique de barbier. Quel-ques temps après il épousa une demoiselle Graham, de Keswick, et se montrait une maison sur un grand pied. Il avait piano, cheval, voitures, et des dettes pour \$1500, lorsque la semaine dernière, il lui prit fantaisie de passer aux États. Cela créa une panique parmi ses créanciers, qui résolurent de le faire inter-céder à McAdam, où il fut détenu jusqu'à l'arrivée de ses victimes. On le croyait porteur d'une somme de \$300 à \$400, mais comme il n'avait que \$5 en poche, et que sa femme était malade, les cours se ramolirent à la vue de ses larmes et de son dénuement, et quelqu'un lui avança même un autre \$5 pour lui permettre de se rendre à destination.

TIGNISH.—Le nouveau bureau de poste est presque complété. Une fois fini, ce bureau fera honneur à la place.

L'ouvrage à l'église de Bloomfield avance rapidement sous le surveillance de M. D. Martin.

M. Joseph et Stanislas Blanchard de Rustico, se proposent d'ouvrir prochainement une maison de commerce à St. Louis.

La température dont nous jouissons depuis huit jours est très favorable à ceux qui s'occupent de la terre. Les semailences se poursuivent avec activité.

Le hareng, très commun sur la côte de Tignish pendant les premiers jours de la semaine dernière, est de venu rare mais il est en abondance sur la côte de l'Etang de Clous et au Cap Nord. La pêche au homard est bonne sur notre côte, mais elle a beaucoup diminué à Mimingash depuis quelques jours. Hier, le hareng est revenu sur notre côte.

—L'Impartial.

BAIE STE-MARIE.—Le morue a déjà donné dans nos eaux de la baie Ste-Marie. Nos pêcheurs attendent avec impatience l'arrivée du macreau dans notre baie pendant la saison d'été.

On parle de construire, à l'Anse-Belliveau, un petit Dry Dock, cale sèche. Les vaillants habitants de l'Anse méritent nos félicitations pour leur esprit d'entreprise. Faut espérer que leur effort sera couronné de succès.

M. et Mme Théodore Melanson sont arrivés de Boston, à Meteghan, samedi de la semaine dernière. M. Melanson retourne continuer ses études de chant dans quelques semaines.

Mme Melanson doit passer l'été chez ses parents pour améliorer sa santé.

M. Hilaire Boudreau de St-Bernard, va bientôt terminer la construction d'une petite chaloupe, d'un modèle exquis, pour un des Pères du Collège Ste-Anne. Ce chef d'œuvre sera non seulement un crédit pour M. Boudreau mais aussi une gloire pour celui à qui ce petit bateau de plaisir est destiné.

Un des plus vieux habitants de Clara est, sans contredit, sieur Jean Baptiste LeBlanc, des Concessions. Il est âgé de 93 ans, et jouit encore de ses facultés mentales. Sa vue lui fait défaut, cependant, l'ayant com-plètement perdue. M. LeBlanc a une descendance nombreuse, père de 7 enfants, grand-père de 43, et grand-grand-père de 74.

M. Willie Michaud de Haverhill, est en visite chez ses parents et amis à l'Anse-Belliveau. On nous apprend la bonne nouvelle que M. Michaud a l'intention d'établir une manufac-ture de chaussures à l'Anse.

L'assemblée annuelle des commis saires d'écoles pour l'arrondissement scolaire de Clara a eu lieu, à l'Hotel de Ville mardi de cette semaine. Etait présent : Le révd. M. l'abbé Alph. B. Parker, qui occupait le fauteuil, le révd. Père Blanche, su-périeur du collège Ste-Anne, M. An-selme Comeau, Raymond Comeau et l'Inspecteur Morse.

Pendant les délibérations il a été présenté une résolution à propos de livres français, pour nos écoles acadiennes, plus avancées que ceux en usage actuellement.

—L'Évangéline.

IN MEMORIAM.

Encore une famille dans l'épreuve! La mort vient d'enlever un des citoyens les plus marquants de la paroisse de St-Anselme de Fox Creek.

Après une maladie de quatorze jours seulement, soufferte avec la plus grande résignation chrétienne, Monsieur Eustache D. Bourque dit adieu à sa famille et à ses amis pour entrer dans l'éternité. La fièvre typhoïde, cette meurtrière si redoutée, s'étant déclarée le 27 avril, qu'il n'avait éprouvé aucune inquiétude, mais vers le 5 mai, la seconde phase s'annonça sérieuse et fit entrevoir des conséquences fatales. Rien fut épargné par la famille pour sauver ce père si cher. Le médecin de la famille, le Dr. L. N. Bourque, aidé du Dr. Chandler, a multiplié ses soins et les ressources de la science médicale; mais Dieu, dans ses décrets insondables, en avait décidé autrement, et le 10, à

neuf heures et quart du matin, cet homme de Dieu, ce citoyen intègre, l'ami du pauvre comme du riche, rendait sa belle âme à son Créateur, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

Dire la douleur de la famille à ce moment solennel, le cœur du chrétien peut mieux le ressentir que la plume peut le décrire. Mais cette douleur n'était pas réservée seule-ment aux membres de la famille, on la voyait peinte sur toutes les figures dans la localité; aussi les témoignages de sympathie out-ils afflué de loin comme de proche.

Par l'industrie qui lui menait avec tant de succès, la seule tannerie et manufacture de chaussures d'importance érigée et maintenue par un Acadien dans les trois provinces maritimes, M. Bourque était parvenu à s'amasser une honnête aisance. Il y a 28 ans cet homme entra en ménage, ayant pour toute fortune une épouse des mieux choisies et un cœur de tout épreuve. Pour lui le mot du grand Napoléon ne s'est jamais démenti, tout, au contraire, lui paraissait possible, tellement sa détermination était arrêtée de vaincre les difficultés qui intimidaient tant d'hommes dans la voie qui peut conduire au succès.

Il avait peu d'éducation, mais, en revanche, la nature l'avait doué d'un jugement et d'une clairvoyance plus qu'ordinaires pour les affaires de commerce. Son peu d'éducation lui avait fait comprendre bien vite la nécessité qu'il impose aujourd'hui plus que jamais de faire instruire la jeunesse; il n'était donc point décidé de faillir à sa tâche ici plus qu'ailleurs. En effet, des douze enfants qui lui survivaient, 8 garçons et 4 filles, six ont été envoyés au collège et au couvent, en attendant que les autres fussent en âge de pouvoir participer aux mêmes faveurs.

Sans prendre une part active dans la politique, il en suivait néanmoins tous les détails; il était plutôt patriote que politicien. C'était un de ces hommes aux vues larges et généreuses, se montrant toujours heureux du succès de ses semblables, encourageant sans cesse l'éducation, l'agriculture, et, dans ces derniers temps, l'industrie laitière à laquelle il avait toute confiance pour la prospérité de la paroisse. Mais, avant tout et par dessus tout, c'était un fervent catholique. Toutes les sociétés et dévotions établies dans la paroisse avaient en M. Bourque un de leurs membres les plus dévoués. Quand la Ligue des Hommes fut érigée, les ligueurs le choisirent pour président. A sa mort, il en était le second vice-président. Il faisait partie des sociétés du Grand Rosaire, du Saint-Scapulaire et de l'apostolat du Cœur de Jésus. Monsieur Bourque était aussi le second vice-président de la succursale de la C. M. B. A., qu'il joignit il n'y a pas encore un an.

Il est toujours pénible pour une paroisse de voir disparaître un tel citoyen, qui faisait et pouvait faire dans la suite tant de bien parmi ses semblables. Et pourtant, c'est là, très-souvent, l'épreuve qu'il plait au bon Dieu de nous faire partager.

A la famille éplorée, je dirai en terminant : épouse chrétienne, consolez vous. La belle et saine préparation à la mort qu'a faite votre si digne époux dans le cœur de Jésus est le gage le plus certain de sa pré-destination bienheureuse. Et à vous, enfants chéris, vos pleurs sont bien légitimes en ces moments d'angoisses; mais courage, et qu'à vos pleurs se mêlent vos ferventes prières. Saluez le bel exemple que vous a toujours donné votre bon père, afin qu'un jour vous puissiez le rejoindre dans l'éternité bienheureuse.

Les funérailles ont eu lieu le 12, à 2.30 heures p. m., au milieu de la plus grosse affluence de monde qui se soit vue encore ici. La levée du corps s'est faite dans le plus bel ordre possible. Tous les membres de la Ligue marchèrent immédiatement avant le corbillard. Les membres de la succursale de la C. M. B. A., auxquels s'étaient joints un bon nombre de frères des branches avoisinantes, ouvrirent la procession. En arrière du cercueil funèbre étaient la famille et les autres parents et amis. On comptait au delà de soixante voitures.

Les porteurs du poêle étaient MM. William Babin, Thomas Babin, Joseph Bourgeois, T. M. LeBlanc, Joseph T. LeBlanc et Calixte J. LeBlanc.

Le service solennel a été chanté le 13, par le Père Labbé, du collège St-Joseph, assisté des Pères M-shan de Moncton, et Léger de St-Anselme. L'église était encore remplie de fidèles.—R. I. P.

UN AMI.

Nécrologie.

C'est avec un profond regret que nous sommes obligés d'enregistrer la mort d'un de nos plus braves jeunes hommes de la paroisse de Bathurst. La mort est toujours impitoyable, mais lorsqu'elle enlève, à la fleur de la jeunesse, un fils noble et dévoué, un enfant qui faisait la gloire de sa famille, tant sa conduite était exemplaire, nous ne pouvons nous empêcher de songer que son passage est des plus oruels.

Le jeune Alphonse Melanson est mort dimanche dernier dans l'après-midi, vers 2 heures, après une maladie de deux semaines. Lundi de la semaine dernière, il fut attaqué d'une pneumonie et malgré les soins médicaux, il y succomba. Sa mort a été une surprise pour ses nombreux amis et ils ne pouvaient comprendre qu'un jeune homme aussi robuste, un

PRINTEMPS PRINTEMPS PRINTEMPS 1895 O. M. Melanson Assortiment complet de NOUVEAUTÉS Pour printemps et l'été. C'est avec plaisir que j'annonce au public acheteur que j'ai reçu, débalté et en tablettes mon Assortiment complet de NOUVEAUTÉS Pour printemps et l'été. Il y a de tout. Mentionnez, en-t'autres articles: Nouveautés, Hardes, Chaussures, Tapiserie, Epicerie, toutes sortes, Matériaux de construction, Papier gris, Papier goudronné, Peinture, Huile, &c., &c., &c. En un mot tout ce qu'on peut désirer dans un magasin général de première classe. Passez dans tous les autres magasins, et venez ici. Vous verrez que mon stock est le mieux assorti et que les matériaux ne peuvent être sur-passés en beauté. J'invite respectueusement, mais instamment, les acheteurs à venir voir—nous nous faisons un plaisir de montrer nos marchandises. Comme de coutume Nos prix défient toute compétition. A LA VIEILLE PLACE: MELANSON, MELANSON. Toutes les commandes reçues par la poste recevront notre attention immédiate.

Rien Nos ventes de mois d'hiver dans ces véritables Nous vendons jamais vu à Moncton inférieures dans le Que pensez-vous? Pou Joies Bottines à Claque, Parfums importés Mouscins de peau Gâtres de drap... Pou Claque, Parfums à bougie Joies Arctiques de Parfums importés Claque doublée, Mouscins de peau N'allez pas gaspiller vos yeux les mérités ni prix. L. 117 et 119 Vous êtes Pour tapis Votre Sal Ref Cor Chacrivez-vous Pour des Echantillon Tapis Et dites-nous Espèce de Vous voulez Et nous venons Des Echan WILLIAM & Co. No. 111 MO A Le soumissionnaire public qui vient à la BAISSE DE par O. P. Wilton comme de coutume assortiment choisis GROCIERS Vaiselle aux prix les plus Quand vous venez de l'argent d'acheter ailleurs 22 livres de l'1 livres de l'1 Et les autres WM. 131 Grand' Av

1895 -- AVRIL -- 1895

Nouveautés du Printemps

Par les SS. Carthagénien et Hestia de Glasgow.

Les plus nouvelles Etoffes à Robes noires et blanches, Drap fin, Vigoreau, Satines de laine, Chiffon Français, Chiffon tacheté de soie, Drap d'habit, Velours de soie, Soies noires. Toile et Canvas nouveaux pour robes—400 pièces d'Indienne anglaise, Zéphirs, Contils, Cambrés, Soieries de Lamas, Cluthas. Nous avons eu de nouvelles pièces des Cachemires noirs qui ont donné tant de satisfaction depuis 6 ans, à des prix qui défient toute compétition, savoir: tout laine 35cts, 45cts, 52cts, 56cts, 61cts, 72cts, 78cts, 87cts. Tissus de Soie Henrietta, \$1.30 et \$1.50. 10,000 pièces de Tapisseries et Bordures nouvelles. Nous avons des livres d'échantillons d'Etoffes à Robes noires et de couleur que nous serons heureux d'envoyer par la maille, sur demande.

W. F. FERGUSSON, - Moncton

AVIS SPECIAL

Parmi mes importations du printemps je viens de recevoir 1,000 verges de Flanellette que je détaille à 1/2 de la verge, ou 30 verges pour \$1. 1,200 verges de Coton jaune à 1/2 de la verge ou 38 verges pour \$1. 500 Chemises de Flanellette pour hommes et jeunes gens à 25cts la chemise. J'ai aussi un gros lot de Chapeaux de Pan dernier que je donnerai à 25cts chaque pour faire de la place pour mes nouvelles importations. O. M. Melanson. Shédiac, 15 avril 1895.

a réussi à sauver ses animaux. Le feu d'un tas de copeaux qu'on faisait brûler devant la maison a été communiqué à la grange par le gros vent qu'il faisait. Il est bien imprudent d'allumer pareil feu quand il vente fort.—D.M.

LES PÉRILES DE LA MER.—Le 22 avril, Édouard Langlois et Edward Carey qui étaient descendus, en doris, de la goélette de pêche américaine Howard Holdbrook sur le banc de pêche de Quero, perdirent leur bâtiment de vue. Ils étaient à 250 milles de terre, dans un frêle esquif, et sans autre provision qu'une cruche d'eau. Le deuxième jour, Carey tomba de froid et de fatigue au fond du doris. Il faisait un temps abominable, mais Langlois resta au gouvernail pour tenir le nez au vent, sans quoi ils auraient été engloutis par les vagues. Le troisième jour Carey perdit la tête, et Langlois eut toutes les peines à l'empêcher de se jeter à l'eau. A 60 milles des côtes, ils furent enfin recueillis par une goélette et conduits à terre à Terre-neuve. De là Langlois a été dirigé à Halifax par le consul américain.

L'INSURRECTION A CUBA.—Santiago de Cuba, 16.—Une bande d'insurgés a attaqué hier la ville de Don Caminos, dans la province de Santiago de Cuba, mais a été repoussée par les troupes du gouvernement. Les insurgés se sont enfuis laissant sur le terrain un certain nombre de morts ou de blessés; ils ont mis le feu à deux maisons, qui ont été détruites.

La Havane, 11.—Le gouvernement vient de publier le rapport officiel de la bataille de Jovito qui s'est livrée le 12 mai. Cette bataille a duré deux heures et s'est terminée par la victoire des troupes espagnoles. Dix sept soldats réguliers ont été tués et 20 blessés. Le colonel Boh et quatre officiers sont au nombre des morts. On croit que les insurgés ont eu 200 des leurs tués ou blessés. Les soldats espagnols, au nombre de 400, ont eu à lutter contre 2,000 insurgés, commandés par José Maceo, Perez, Rabi et Cartagena. Les troupes du gouvernement qui ont été surprises par l'ennemi n'ont dû leur salut qu'à l'arrivée de nouveaux soldats de Guantanamo.

LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GÈLE.—Des dépêches reçues à Chicago, indiquent que la récolte des fraises est aux deux tiers ruinée par les dernières gelées. Les pommes et les pêches, paraît-il, ne sont pas beaucoup endommagées. Les jardiniers ont eu de grandes pertes à essayer bien que les pluies qui tombent continuellement ont pour effet de neutraliser les effets de la gelée. Les vignes à

Pour les Scrofules.—Après avoir souffert pendant près de vingt-cinq ans de plaies scrofuleuses aux jambes et aux bras, essayant différents traitements médicaux sans aucun soulagement, je me mis à faire usage de la Salsepareille d'Ayer, et une cure merveilleuse en fut le résultat. Cinq flacons suffirent à me remettre en bonne santé.—Bonifacio Lopez, 37 E. Commerce St., San Antonio, Texas.

Le Catarrhe.—Ma fille était affligée d'un catarrhe pendant environ un an. Les médecins étant incapables de lui venir en aide, mon pasteur me recommanda la Salsepareille d'Ayer. Je suivis son conseil. Trois mois d'un traitement régulier avec la Salsepareille d'Ayer et les Plaques d'Ayer restaurèrent complètement la santé de ma fille.—Mme. Louise Bielle, Little Canada, Ware, Mass.

Le Rhumatisme.—Pendant plusieurs années, j'étais tourmenté d'un rhumatisme inflammatoire, qui était si terrible à certains moments que rien ne pouvait me soulager. Pendant les deux dernières années, toutes les fois que je ressentais les effets de la maladie, je commençais à prendre de la Salsepareille d'Ayer. J'ai pu me remettre en état depuis longtemps.—L. E. T. Hansbrough, Silk Run, Va.

Pour toutes les maladies du sang le meilleur remède est la Salsepareille d'Ayer. Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Rien ne Reussit Comme le Succes.

Nos ventes dans le dernier mois, ont dépassé de 50 pour cent celles d'aucun autre mois d'hiver dans l'histoire de notre commerce. Ce ne sont pas là des paroles en l'air, mais des vérités incontestables que nous sommes prêts à prouver en tout temps. Nous vendons les MEILLEURES CHAUSSURES aux plus bas prix qui se soient jamais vu à Moncton, et dans bien des cas, à moitié du prix exigé pour des chaussures inférieures dans les autres magasins. Que pensez-vous de ces prix, par exemple?

Pour Dames:

Joies Bottines à patiner, doublées.....\$0 85
Craques..... 24
Par-dessus imperméables et à boutons..... 1 15
Mocassins de peau de cerf de goût..... 50
Gaitres de drap..... 39

Pour Hommes:

Craques.....\$0 87
Par-dessus à boutons, points 6, 7 et 10..... 83
Jolis Arctiques de cité, garantis..... 1 25
Par-dessus imperméables à boutons, qualité extra..... 1 40
Craques doublées..... 50
Mocassins de peau de cerf de goût..... 75

N'allez pas gaspiller votre argent à acheter des chaussures avant de venir voir de vos yeux les merveilleuses barguines que nous donnons dans notre grande vente à mi-prix.

L. Higgins & Cie.,
117 et 119 Grand'Rue, - - MONCTON

SI Vous êtes Pour tapisser Votre Salon, Refectoire, Corridor, Chambre,

Ecrivez-nous Pour des Echantillons de Tapisserie Et dites-nous quelle Espèce de chambre Vous voulez tapisser, Et nous vous enverrons Des Echantillons.

WILLIAM COWLING & CO.
No. 111 GRAND'RUE MONCTON.
AVIS.

GROCERIES DE FAMILLE, Vaisselle, Verrerie, Etc., aux prix les plus bas qui se puissent concevoir. Quand vous viendrez à Moncton vous y gagnerez de l'argent à venir nous voir avant d'acheter ailleurs. 32 livres de beau sucre pour \$1.00. 4 livres de thé extra pour \$1.00. Et les autres marchandises en proportion.

WM. E. BABIN, 131 Grand'Rue, MONCTON.

Avis Public Les soussignés, marchands et autres, de Shédiac, s'engagent respectivement à clore leurs places d'affaires le 24 mai prochain, jour de la Fête de Sa Majesté la Reine Victoria. Shédiac, 6 mai 1895. O. M. Melanson, E. J. Smith, Poirier, Doiron & Co., Mme D. J. Doiron A. J. Webster & Co., N. D. LeBlanc, Mme C. J. Cormier, C. C. Hamilton, Mme C. H. Galland, R. C. Tait, Fidèle Poirier, Ferd. Robidoux.

UN DERNIER MOT.

Mardi, vendredi et aujourd'hui, nous avons expédiés leurs comptes d'abonnement à ceux qui ont des arriérés à solder au MONITEUR ACADIEN.

Nous comptons sur une remise immédiate et entière de la part de chacun d'eux. C'est une somme insignifiante pour les abonnés individuellement, mais réunis ensemble ces divers montants constituent un total considérable pour nous, et il nous le faut absolument pour faire honneur à nos obligations.

Tous, nous l'espérons, se pignoreront d'honneur, et nous enverrons, d'ici au jour indiqué, le montant de leurs redevances. Dans le cas contraire, il nous faudra supprimer l'envoi du journal.

Je sais que le LINFIMENT DE MINARD guérit la gonorrhée. JOHN D. BOUTILLIER, French Village.

Je sais que le LINFIMENT DE MINARD guérit le cramp. J. F. CUNNINGHAM, Cape Island.

Je sais que le LINFIMENT DE MINARD est le meilleur remède du monde. JOSEPH A. SNOW, Norway, Me.

Rognois--Faits.

En janvier 1892 mon fils fut pris d'un mal de gorge. Malgré trois médecins et un changement de climat son état s'aggravait et en 1893 son poids était tombé de 195 lbs à 95 lbs. Dix jours après avoir pris les pilules de Dr. Chase pour les rognois et le fole il pouvait marcher. En 4 mois il avait gagné 50 lbs, et avait recouvré la santé grâce à ce remède. John S. Hastings, 23 rue St-Paul, Montréal.

English Sperm Liniment enlève toutes les bosses et tares dures, moelles ou calleuses des chevaux; guérit les éparvins sanguins, les courbes, aurois, formes, rhumeur de jarrets, enroues, mal de gorge, toux, etc. Sauvez-vous \$50 en employant un bouteille. Garantie par W. B. Deacon.

Minard's Liniment, l'ami du bûcheron For Sick Headache, Sour Stomach, Loathing of Food, Dyspepsia or Biliousness, take HAWKER'S LIVER PILLS. They will cure you. Recommended by leading Physicians as a most reliable medicine.

Minard's Liniment enlève partout AVIS AUX MÈRES.

Le SUIVANT GUÉRIT les Mères Wisawog pour la dentition des enfants, est la prescription de la meilleure des nourrices et médecine des États-Unis, et a été employé quarante ans avec un succès constant, par des millions de mères, pour leurs enfants. Pendant la dentition, ce sirop est d'un prix inégalable. Il soulage la douleur, arrête la dysenterie et la diarrhée, la colique, les vomissements, et la toux et l'essoufflement, il procure le repos à la mère et au bébé.

Minard's Liniment guérit brûlures, etc

Public Notice

NOTICE is hereby given that there will be deposited for public examination by any person, in the Office of the Registrar of Deeds for the County of Westmorland, at Dorchester, in said County, for the space of ten days immediately following the 5th day of June A. D. 1895, a Petition addressed to the Honourable the Secretary of State of Canada, praying that the Order in Council which brought into force and effect the second part of the "Canada Temperance Act" in the said County of Westmorland, shall no longer be in force, and further requesting that the votes of the Electors of the said County of Westmorland be taken for and against the revocation of the said Order in Council. Which said Petition is signed by one fourth of the Electors of the said County of Westmorland, duly qualified to vote at the Election of a Member of the House of Commons in the said County of Westmorland. A. T. LEBLANC. Shédiac, May 16th., 1895.—2s

NOUVELLES LOCALES

Mme Poirier, épouse de l'honorable sénateur Poirier, s'est embarquée hier pour Ottawa.

M. l'abbé Dufour est revenu samedi du Madawaska. L'état de son vénérable père s'est beaucoup amélioré.

Tous les jours il revient des États-Unis des jeunes gens, particulièrement de l'île du Prince-Édouard.

Un des anciens de Shédiac vient de disparaître dans la personne de Monsieur George Harper, cultivateur, âgé de plus de 90 ans. Il était allié depuis tantôt un an. Il était le père de M. M. Duncan S. et Charles Harper, et avait toujours joui de la plus entière estime de la part de ceux qui l'ont connu.

La paroisse de Soudouou fait allonger son église d'une vingtaine de pieds, par le sanctuaire. Les travaux sont exécutés par M. Sylvain R. Gaudet, entrepreneur, de McGinley's Corner.

C'est aussi M. Gaudet qui a le contrat des réparages du presbytère de Grande Digue, qui sera presque tout refait à neuf.

M. Césaire S. LeBlanc, barbier de Boston, malade depuis quelques semaines, est revenu samedi dans sa famille au Cap-Pelé. Il habitait Boston depuis six ans; l'hiver dernier il tomba sur le trottoir, dans une des rues de la grande ville et se fit de graves lésions à la colonne vertébrale. Après avoir passé quelque temps à l'hôpital il prit la résolution de s'en revenir au Cap-Pelé. Son frère, M. Nap. S. LeBlanc, est allé au-devant de lui à St-Jean.

Notre jeune compatriote poursuit la corporation de Boston et lui réclame \$4000 de dommages. La cause sera entendue à l'automne.

Les RR. PP. Pichon et Ph. J. Belliveau, S. J., de Québec, ont pris le vapeur St-Olaf hier pour se rendre aux Madeleine. Ils ont été invités à prêcher une retraite aux paroissiens de M. l'abbé Alph. Pouliot, du Bassin, qui dessert deux paroisses. Le Père Pichon est connu d'un bon nombre de nos lecteurs, car depuis quelques années il a prêché de nombreuses retraites en Acadie, de concert avec le Père Froulx. Le Père Belliveau est un compatriote. Il est le fils de feu Monsieur Joseph Belliveau, et le frère de M. le docteur Belliveau, de Shédiac. C'est un prédicateur éloquent, fort estimé à Québec, où il habite la Résidence des Jésuites, rue Dauphin.

Nous regrettons d'apprendre que la santé du Père Froulx laisse tellement à désirer que la prédication lui a été interdite par son médecin.

AU JOUR LE JOUR.

LEWISTON, Me.—Samedi dans la nuit, le feu a détruit l'hôtel de Normandie et le marché Atwood.

HALIFAX.—Dimanche matin, le quai du chemin de fer intercolonial à Richmond est devenu la proie des flammes, ainsi que les hangars à charbon et à bêtes à cornes, plusieurs chares de bois de sciage, et une cinquantaine de bêtes à cornes. Les pertes sont considérables.

ST-NORBERT.—Lundi, 22 avril, la grange de M. Ambroise Thibodeau est devenue la proie des flammes, et, chose pénible, M. Thibodeau n'avait pas un son d'assurance. Comme c'était en plein jour il



Avis de Deménagement

Le soussigné a le plaisir de publier au public de Moncton et des paroisses voisines que vers le 2 mai il doit déménager son MAGASIN DE CHAUSSURES au magasin ci-dessus copié par J. M. Wallace, en face du marché, grand-rue, Moncton, où il ouvre cordialement ses anciennes pratiques et le public en général. A l'occasion de l'ouverture du nouveau magasin, il offrira des barguines sans précédent à ceux qu'il lui fera l'honneur de le visiter. Si cesser de M. Jos. J. Bourgeois, il a un associé complet et parfaitement assorti de

chaussures pour tous les âges et pour toutes les conditions, Et à des prix à la portée de toutes les bourses. Ven à voir et vous en convaincrez.

J. P. BREAU, MONCTON.

TOUJOURS EN AVANT!

Je ne suis pas le premier à annoncer les marchandises de printemps. Mais j'ajoute en aux pour vendre à bas prix. Je viens de recevoir la plus grande partie de mes marchandises.

Mon assortiment de Drap est le plus grand et le plus beau de la ville.

Je viens de recevoir 40 sortes de CHAPEAUX D'HOMMES, de toutes modes et de tous prix COTON JAUNE, COTON BLANC, FLANELLETES, ETOFFE À ROBES, ETOFFE À CHEMISES, ETC., ETC

BOTTINES ET SOULIERS, Groceries de toutes sortes à meilleur marché que jamais.

VOICI QUELQUES-UNS DE MES PRIX : Coton Jaune, 1 verge de largeur, à 3/4, 8 et 10. Cachemire Noir, double largeur, à 18, 20, 22cts en montant. Cachemire en couleurs, à 23, 25, 26cts en montant. Flanellettes, à 5, 6, 8 et 10cts, bonne qualité et nouveaux patrons. Chemises pour hommes, 25cts en montant. Venez voir et vous serez convaincus. Notre motto: Si bas qu'il faille vendre, nous ne lâissons pas partir l'argent. N'oubliez pas la place, au magasin populaire de

Fidèle Poirier, Shédiac, N. B.

Les Nouvelles du Magasin 190, 192 et 194, Grand'Rue.

Choses pour Hommes et Garçons

HABILLEMENTS, MOUCHOIRS DE COU, CORPS ET CALEÇONS, PALETOIS, COULETS, FOURNITURES DE TOUTE SORTE, PANTALONS, CHAPEAUX POIGNETS

LES CHOSES Les plus nouvelles en fait de Modes, et que vous ne trouverez pas ailleurs d'ici à un mois. Voilà comment nous sommes en avant dans les Modes.

Parasols de toutes sortes

PARASOLS, 50cts en montant, pour les enfants 25cts en montant. Si vous voulez en avoir un de dernier goût et de la meilleure qualité, à bas prix, c'est ici la place. C'est bien simple et nous vendons meilleur marché que les autres: nous achetons en quantités et la quantité fait le bon marché.

GIANTS douxx de toute sorte. Quand les autres en vendent une paire, nous en vendons une douzaine, et, achetant argent comptant, nous pouvons lutter contre l'impôt qui

Habillements de Petits Gars

VA SANS que nous ayons la préférence des mères qui veulent ce qu'il y a de mieux. Nous avons le meilleur, et nous vendons avec l'attente que nous restons l'argent quand on n'est pas satisfait. On ne saurait faire mieux. L'assortiment que nous avons fait honneur à un marchand qui se vendrait par entre chose. Prix n'est pas que jamais. Marchandises tout neuves, pas de vieilleries.

En Gros et en Détail. PETER McSWEENEY, 190, 192, 194 Grand'Rue, MONCTON

DECES.

A Fox-Creek, le 4 avril, Dame Adélaïde Garvin, épouse de feu Joseph LeBlanc, à l'âge de 65 ans, et munie de tous les secours de l'Eglise. Elle laisse dix enfants pour pleurer sur sa tombe.—R. I. P.

A la Haute Aboujagane, le 10 mai, après une maladie de trois semaines soufferte avec une résignation exemplaire, et munie de tous les secours de l'Eglise, Monsieur Aimé A. Boudreau, âgé de 41 ans et 9 mois. Il appartenait à l'association du Grand Rosaire.—R. I. P.

Au Petit Check-pish, le 7 juin, le Père Eternel appellait dans son céleste royaume, s'en de l'unir au cheur des anges, Marie-Anne, enfant chérie de M. Jean Charles Richard, âgée de 20 jours.

A St-Chrysostôme, I. P. E., le 8 mai, Mathurin, enfant chéri de M. Philippe M. Arseneault, à l'âge de 6 mois et 8 jours.

Naissance

A Alberton, le 5 mai, Madame Docteur Murphy, un fils.

Quoique Geo. Andrews, de Lowell, ait la moitié du corps couvert d'ulcères salt-rheum il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

HAWKER'S TOLU AND WILD CHERRY BALSAM.

A Favorite and Most Valuable Remedy for the CURE of COUGHS, COLDS, CROUP, HOARSENESS, BRONCHITIS, INFLUENZA OR ANY FORM OF THROAT AND LUNG TROUBLE.

If Afflicted, Try It. It Will Cure You.

Malcolm McLean, of Kensington, P. E. I., writes the following: "For five years I suffered from severe Chronic Bronchitis, for which the doctors and numerous medicines failed to give relief."

For Sale by all Druggists and General Dealers. PRICE 25 CENTS PER BOTTLE.

MANUFACTURED BY THE HAWKER MEDICINE CO., SAINT JOHN, N. B.

College Saint-Joseph MEMRAMOOC, N. B.

PROSPECTUS I.—Cet établissement est sous la direction de religieux de Ste. Croix.

II.—Les maîtres qui y sont enseignés forment deux cours distincts: le cours commercial et le cours classique.

III.—Nul élève n'est admis au cours classique qu'il n'ait complété son cours commercial.

IV.—Conformément aux règles de l'établissement, l'instruction classique comprendra l'interprétation au point de vue religieux.

V.—Un élève arrivant d'un autre établissement devra présenter un certificat de bonne conduite.

VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves, au collège par eux, sont soumis à l'inspection du Président ou de son délégué.

VII.—Les parents recevront à chaque terme un bulletin constatant les progrès, l'application, la conduite, la santé, ainsi que les dépenses de leurs enfants.

VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régulière, ont droit à une déduction de prix pour le temps écoulé; mais tout mois commencé doit être payé en entier.

IX.—On reçoit des élèves à aucun temps de l'année.

X.—Les paiements se font en quatre termes, invariablement d'avance, en or ou en argent au comptant.

XI.—Les religieuses donnent leur attention au soin et à la propriété des jeunes enfants aussi bien qu'à l'usage des élèves en général.

Les demi-pensionnaires couchent au Collège, et paient cinquante centimes pour l'usage du lit.

Pour plus amples informations s'adresser à C. LEVESQUE G. S. C., Président.

Venez voir le bon Marché

CHEZ JOHN O'NEILL, Moncton.

Vous y trouverez toutes les Meilleures Qualités de FARINE, qu'on détaille à 43 le q. et en montants.

FARINE D'AVOINE, FARINE DE BLE D'INDIE, SON ET MOULIN au plus du BAS PRIX. Notre stock de

GROCERIES

qui toujours existe l'envie de nos concurrents et fait l'admiration des ménagères, n'a jamais été si complet, si étendu, si abondant.

Et à bon marché! Venez donc à votre magasin de GROCERIES pour \$1.40 4 livres de beau RAISIN pour \$2.00.

Belle MELASSE pour \$1.00. Excellent SIROP pour \$1.00. Et le Meilleur THE de la ville au prix du gros!

Un mot tout est au rabais pour les fêtes

JOHN O'NEILL, 71 rue de L. Higgins & Co., Grand'Rue, Moncton

Charles A. Dickie,

(Successor de DICKIE FRERES) MARCHAND GENERAL DE

Ferronneries et fournitures de voitures, Fer et barre, Acier, Farine, Moulin, Son, Groceries, Faïence, etc

Verreries, et Nouveautés de tout genre, Grand'Rue, Shediac.

RESTAURANT,

Joggins Min's, N. E.

Damien M. Belliveau, - Propriétaire.

Rapide à toute heure. Halles servies en soupe ou sur la coquille. Rafraichissements de toute sorte. En venant à Joggins Mine, n'oubliez pas le restaurant populaire de D. M. Belliveau. 3 Janvier 1895

Gale! Gale!

Celui qui sont atteints de cette maladie de 175 ans essayez

L'ONGUENT de Lawton

CONTRE LA GALE.

Cet onguent est un remède sûr et prompt.

PREPARE ET VENDU SOULEMENT PAR

A. G. LA WTON

Chémiste et Droguiste,

SHEDIAC, N. B.,

Où l'on trouve toute espèce de Remèdes contre toutes les maladies, et toutes les maladies.

FEUILLETON.

Ponsardin Frères.

III

(Suite.)

"Je ne suis pas un frère aussi terrible que tu as l'air de le croire, et tu n'as pas besoin de me faire peur me faire un aveu que tu aurais dû me faire depuis longtemps; mais je ne t'en veux pas, je ne t'accuse pas, quoique ce manque de confiance me cause de la peine. Il n'est plus temps de te donner un conseil, et c'est ce que tu as voulu en ne m'apprenant ton mariage qu'après avoir échangé des promesses. Je ne puis empêcher de regretter le temps où tu ne me cachais pas une pensée. Tu m'as traité comme un étranger, Clément. Ne crois pas que j'aie du ressentiment contre toi, non; mais il n'est pas étonnant que je sois attristé à la veille... à la veille de me séparer de toi. Le mot est lâché. Après tout, Clément, tu as bien fait de m'écrire; moi aussi je suis plus à mon aise pour traiter de cette façon toutes choses avant ton retour. En parlant on se laisse quelquefois emporter plus loin qu'on ne voudrait, ou bien on ne dit pas tout ce qu'on voudrait dire.

"Je t'aime toujours autant, mon cher frère; mais dans ta vie changée je ne puis conserver une place. Je sens que je manque de force, de bonté, je sens que j'ai de très vilains sentiments; plains-moi! Je n'ai pas, mon bon Clément, une nature aussi heureuse que la tienne; et si je m'étais marié, je suis sûr que tu te serais mieux conduit que moi.

"Le jour de ton mariage je serai ton garçon d'honneur, comme je dois l'être; je te suivrai à la mairie, à l'église; j'assisterai au repas, et je ne te ferai pas de chagrin, l'après-midi, d'y apporter une figure lugubre; mais ce soir-là je quitterai notre vieille maison, et je n'y rentrerai plus. Que veux-tu, cela me créverait le cœur! Tu viendras me voir.

"Pour nos affaires d'intérêt nous n'aurons pas de difficultés ensemble. Ma part de capitaux, je te la laisse; tu en as besoin pour continuer ton commerce; tu me donneras seulement les intérêts, qui me suffiront pour vivre. Si tu y consens, j'habiterai la Retraite jusqu'à un jour où son agrandissement deviendra nécessaire pour vous. Mais tu n'es pas près de te reposer, mon pauvre Clément. Si tu as deux ou trois filles à doter, autant de garçons à pourvoir d'un état, il te faudra vendre longtemps des poupees!

"Reviens, je t'aime et je t'embrasse.

"Ton vieux frère, Désiré"

Il était tard lorsque Désiré termina sa lettre; il ne la mit à la poste que le lendemain matin, et calcula que son frère ne pourrait pas arriver avant l'heure du dîner. Mais à l'heure du dîner il ne vint pas. Le soir, Désiré épia le retour de Clément sur le seuil du magasin. Il le vit déboucher au bout de la rue; il marchait vite. Une margerite, cueillie en chemin dans les prés, étoilait sa boutonnière. Arrivé à quelque distance de la maison, il enleva sa blanche décoration et la glissa dans sa poche.

Désiré était rentré le cœur serré, et, appuyé contre le comptoir, il attendait son frère.

Celui-ci en entrant se précipita vers Désiré les bras étendus. Ils se tinrent embrassés longtemps, sans rien dire. Enfin Clément fit asséoir Désiré, s'assit près de lui, et lui prenant la main, il dit: —Mon mariage est défait.

—Défait! répéta Désiré avec un mouvement de joie qu'il lui fut impossible de réprimer.

—Oui; avant de rentrer ici, je suis allé voir Pulchérie, je lui ai communiqué ta lettre. Elle m'a appris qu'elle t'avait vu hier, et qu'elle avait lu dans tes yeux que tu ne l'aimerais jamais. Elle se réjouissait à l'idée d'avoir un bon frère; elle est si affectueuse, la pauvre enfant, et je lui avais dit tant de bien de toi! Enfin cela lui fait trop de peine de séparer deux frères comme nous, de penser que tu ne l'adopterai pas comme une sœur: elle veut plus m'épouser.

Désiré regarda son frère et vit deux grosses larmes dans ses yeux.

—Voyons, voyons, dit-il, cela peut se raccomoder. Ta la flèche-

ras. —Tout ce que je pourrai dire sera inutile.

—Alors que faudra-t-il?

—Il faudrait seulement une bonne parole de toi, répliqua vivement Clément.

Désiré se leva, prit son chapeau et dit à son frère:

—Viens!

En chemin Ponsardin s'assit ne put s'empêcher de dire à Ponsardin cadet:

—Elle est bien jeune pour toi. Quel âge a-t-elle? dix huit ans, n'est-ce pas?

—Près vingt-six.

—Oh! près de vingt-six! répéta Désiré d'un ton incrédule.

—Je te le jure. Elle a une de ces mignonnes figures qui restent longtemps très jeunes.

—Je crains qu'elle n'ait pas beaucoup d'ordre, murmura Ponsardin aîné en pensant au peloton de fil embrouillé de l'avant-veille.

Et il reprit à haute voix:

—Elle n'a père ni mère, m'as-tu dit?

—Elle n'a que des oncles et des tantes. Ah! j'oubliais, elle a une sœur.

—Plus jeune?

—Mon bon Désiré, je ne sais pas; tout ce que je puis te dire, c'est que Mlle Armande est très jolie, et qu'elle est demoiselle de magasin dans une grande confiserie de la rue Guillaume; que Pulchérie ne voit rien d'aussi beau que sa sœur et qu'elle en est fière. Quant à moi, je n'aime pas ces grandes brunes comme Mlle Armande.

—Ta préférée les petites blondes comme Mlle Pulchérie, dit Ponsardin aîné d'un ton amer.

En approchant de la mercerie de Mme de Vallet, Désiré remarqua que son frère avait remis à sa boutonnière sa blanche décoration et, en entrant dans le magasin, qu'un bouquet de grandes margerites des prés, mêlés de tromblantes herbes, avait remplacé le bouquet de roses du jardin de la Retraite; il n'eût aucune peine à deviner que Clément avait pris sa gracieuse décoration; probablement Pulchérie l'avait passée elle-même à sa boutonnière.

La jeune fille tenait entre ses doigts; mais sans y travailler, l'ouvrage au crochet obéissait.

Ponsardin aîné s'avança vers elle en essayant de sourire.

—Mademoiselle, voulez-vous être ma sœur? Je vous en prie, dit-il. Il prit sa main, la serra légèrement, et la mit dans celle de son frère.

Cette phrase dite sans élan et cette légère pression de main avaient beaucoup coûté à Ponsardin aîné.

À sa demande, Pulchérie avait d'abord répondu en inclinant la tête; elle souriait, mais une larme perlait au bord de sa paupière. Elle sentait bien que ce cœur de frère n'était pas à elle comme elle l'eût souhaité.

—Oui, dit-elle, oui, je serai vraiment votre sœur.

À ce moment Mme Vallet fit son entrée dans le magasin.

—Je crois que vous êtes d'un ton agréable, dit-elle d'un ton aimable. Je sais que Pulchérie est contente de me quitter...

—Ma tante, je...

—Est contente de me quitter; mais je crains qu'elle ne regrette un jour le magasin de sa tante, où elle était si tranquille, et toujours occupée, comme une demoiselle, à faire de jolis ouvrages.

Heureusement des acheteurs entrèrent et coupèrent court aux obligantes paroles de la mercière. Mme Vallet regardait vivement Pulchérie, qu'en qualité de nièce elle faisait beaucoup travailler, et ne payait pas comme une autre.

Ponsardin frères avaient quitté la mercerie. Clément avait passé son bras sous celui de Désiré; il le serrait, et il causait, et il riait! Il était ravi, radieux!

—Que je suis heureux! disait-il. J'épouse Pulchérie, et je ne me sépare pas de mon frère. Le long du chemin j'espérais; je me disais: Il reviendra sur sa décision, et...

Désiré l'arrêta.

—À je promis rien de semblable? dit-il. J'ai prié Mlle Pulchérie d'être ma sœur, elle a consenti, c'est tout. Je ne modifie rien à mon plan.

—Ah! je croyais... ah! je croyais... murmura Clément consterné. Que j'ai donc de chagrin de penser que tu vas vivre seul à la Retraite! Au moins reste à Dijon. Choisis un appartement qui soit près de nous. Si tu es malade?... —Eh bien, je me ferai soigner. On pourra même me transporter à l'hôpital.

—Oh! Désiré! Oh! Désiré! Ponsardin aîné sentit qu'il était allé trop loin.

—C'est une plaisanterie, dit-il d'un ton qui n'avait rien de gai. Ils se remirent à marcher en silence. Tout à coup Ponsardin cadet dit à Ponsardin aîné:

—Ta ne sais pas ce que ta devrais faire?

—Non.

—Eh bien, tu devrais te marier aussi.

—Je ne sais pas si fou! répliqua Ponsardin aîné d'un ton sec.

IV

Ponsardin aîné était vraiment magnifique le jour du mariage de son frère; il avait fait donner un coup de fer à friser à sa perruque blonde; il était vêtu de drap noir cravaté de blanc, et il n'y avait rien à redire sur la façon dont il conduisit la sœur de la mariée, Mlle Armande. Il se montra parfait garçon d'honneur, et ne faillit pas une minute à son rôle, du commencement de la journée jusqu'à la fin; il l'avait promis à son frère. Mais quand il prit à minuit le chemin de la Retraite, il éprouvait la lassitude d'un homme qu'on aurait battu, et il pensait: "Il était temps que cette journée finit!"

Il ne s'était jamais vu à pareille heure sur une route, et ses pensées n'étaient pas faites pour abrégier le chemin, qui lui parut long.

Lorsqu'il ouvrit la porte de la Retraite, lorsqu'il pénétra dans cet enclos, où tant de fois, assis à l'abri des pommiers ronds, dans l'herbe fine et frissonnante du printemps, il avait fait des projets d'avenir avec son frère, et si gaie ment; un flot d'amertume remplit son cœur. Il ne croyait pas venir là sitôt et seul.

Il entra dans la maison; le ride de trois petites pièces lui causa immédiatement un insupportable malaise.

Il se mit à marcher de long en large; il ouvrit la fenêtre, et l'odeur des roses et de l'herbe fraîche entra avec les bruits mystérieux de la nuit. Il se pencha à la fenêtre, épiant, guettant, et tout à coup il se fit l'impression d'un homme qui attend quelqu'un. La solitude l'effrayait déjà; il avait un poids sur les épaules et sur le cœur. "Je m'y ferai, je m'y ferai," se dit-il tout haut d'un ton ferme; mais plus il voulait se le persuader, plus une voix criait en lui: "Non!"

Désiré ne dormit pas de la nuit; à cinq heures il était sur pied, avec la perspective d'une longue journée à remplir. La matinée était radieuse, il alla contempler ses roses; mais elles ne lui paraissaient plus avoir le même éclat, le même charme, parce que sa passion pour les roses était morte le jour où la douleur que lui causait le mariage de son frère avait envahi tout son être. D'ailleurs, à quoi pouvait-il s'intéresser sans Clément? Il voulait étendre sa promenade hors des petites allées tracées devant sa maison; mais l'herbe, trempée de rosée, l'arrêta dès ses premiers pas dans l'enclos. Il essaya de différentes occupations: toutes le lassèrent promptement.

Décidément, se dit-il, je n'ai de goût à rien ce matin. Mais, comme l'homme d'ordre et de ménage dominait encore en lui, il balaya les chambres, épousseta les meubles avec le soin qui le caractérisait, et il prépara son déjeuner pour son heure habituelle. Il n'avait pas fait quand il s'assit à sa table solitaire, et il mangea quatre bouchées pour l'acquisition de sa conscience.

Il faut que je me secoue à tout prix, se dit-il après ce déjeuner sommaire. Il prit une bêche pour retourner la terre autour des rosiers. À voir l'ardeur qu'il mettait à son travail, on eût dit un jardinier à la tâche. Il bêcha comme un sourd tout l'après-midi, et fut persuadé qu'un travail continu, forcé, serait seul capable de dompter son chagrin. À table sa mélancolie lui revint; en trois minutes il eut expédié son dîner, et la question de l'emploi de sa soirée se dressa devant lui. Dans l'après-midi le facteur lui avait apporté son journal; il le tira de sa poche et alla s'asseoir, pour le lire, sur les marches de la maison, éclairées par le soleil couchant. Mais la politique lui parut pâle, malgré les orages de la chambre, les faits divers insignifiants avec leur contingent ordinaire de crimes de toutes sortes, et les deux feuillets sans intérêt, en dépit de leur dramatique allure et de leur inextricable échec aux dénouements péripétiques. C'est que ni politique, ni faits divers, ni feuillets, ne contenaient rien qui le touchât directement; pour l'intéresser ce jour-là, il eût fallu lui parler de la séparation de deux frères semblables à Clément et à

Vêtements d'enfants, Vêtements de garçons Vêtements de jeunes gens, Vêtements d'hommes

Le plus grand assortiment de hardes de Westmorland. Prix convenables. Voyez notre stock avant d'acheter ailleurs.

E. C. COLE, Palmer Block, Moncton, N. B.

SALON DE MODES! SALON DE MODES!

Mesdames, vous trouverez toujours chez moi ce qu'il y a de plus nouveau en fait de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Dentelles, Soies, Rubans, etc. J'ai ajouté à mon magasin un Salon spécial pour les Chapeaux Garnis. J'ai aussi un bon assortiment de Manches, Robes de matin, Robes de soirée, etc. à \$1.50 en montant. Étoffes à Robes en grande variété, Zéphir, Mousseline, Duck, etc. à \$1 la paire en montant. Je puis vous assurer que pour argent comptant vous ne trouverez rien de pareil en marchandises dans notre petite ville. Vous êtes respectueusement invitées de venir jeter pour vous mêmes.

MME. C. H. GALLAND, SHEDIAC.

Le Succès est toujours un Succès!

Tout à coup il lâcha son journal et se leva vivement. —Clément! cria-t-il, Clément! Clément venait d'ouvrir la porte à claire-voie, et s'avançait dans l'allée. —Toi, Clément! toi aujourd'hui! —Je n'aurais pu passer la journée sans te voir. J'étais inquiet, je voulais savoir comment tu te trouvais dans ta solitude. —Je m'y ferai, je m'y ferai! Clément voulut voir l'arrangement intérieur de la maisonnette, savoir heure par heure comment son frère avait employé sa journée, et dans toutes ses questions on devinait une affection inquiète. Ils firent ensemble le tour de l'enclos, bras dessus, bras dessous. Ponsardin aîné causait beaucoup. Ainsi au bras de son frère, la Retraite lui paraissait ce qu'elle lui avait toujours paru, charmant. Pour un instant il reprit goût à ses rosiers.

Nos ventes pendant le mois dernier ont dépassé de 50 par cent le meilleur des mois d'hiver que nous ayons eu jusqu'ici. Ce ne sont pas des paroles en l'air, mais la pure vérité, comme nous pouvons le prouver en un clin d'œil.

Nous avons reçu notre assortiment du printemps, et notre magasin en est comble de la cave au grenier. Tous les départements sont au complet. Notre stock de

NOUVEAUTÉS

est tout bonnement immense! Nos draps à habillements sont arrivés. Nos nouveaux CHAPEAUX sont arrivés, c'est la plus belle collection de coiffures qui soit jamais venue dans le pays. Notre département de

HARDES

est au parfait. Nous pouvons en dire autant de nos départements de

Ferronneries, Groceries, Faïence, Chaussures, Tapissierie, Meubles, Valises et Pdrtemanteaux.

Table listing various goods and their prices, including Habille complet, Chemises de flanelle, Coton jaune, etc.

Marchandises d'import à moitié prix! N'allez pas gaspiller votre argent en achetant ailleurs avant de venir voir les monstrueuses bargines que nous offrons par notre vente à grand rabais.

Poirier, Doiron & Cie.

P. S.—Nous remplissons avec promptitude les commandes qui nous viennent par la poste, et nous envoyons des échantillons quand on nous en fait la demande. Nous payons les frais d'express sur les paquets de \$5. Shédiac, 11 mars 1895

SI VOUS AVEZ BESOIN DE BON CIN

—ACHETEZ LE—

KIDERLEN'S PURE HOLLANDS GENEVA

Il a obtenu des médailles d'or aux expositions de Paris et de Philadelphie.

T. W.M. BELL, AGENT, ST-JOHN, N. B.

A VENDRE Une quantité de métal dont on se sert pour couler dans les boîtes de moulin, et qu'on appelle babbit. S'adresser au bureau du Moniteur Acadien.—a

MONITEUR ACADIEN.